

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Management des échanges internationaux : gestion, transport, logistique à l'International

Université de Poitiers

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences juridiques, économiques et de gestion (SJEG)

Établissement déposant : Université de Poitiers

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Commerce spécialité Management des échanges internationaux : gestion, transport, logistique à l'international* (LP MEI GTLI), créée en 2001, est proposée à l'institut universitaire de technologie (IUT) de Poitiers. La formation a deux autres partenaires : le lycée Isaac de l'Etoile à Poitiers (brevet de technicien supérieur (BTS) *Logistique transport*), dont certains enseignants interviennent dans la LP MEI GTLI ; et l'IUT d'Angoulême, proposant une LP *Commerce* avec une spécialité complémentaire à celle de la LP MEI GTLI, la LP *Management des échanges internationaux : achat, vente à l'international* (MEI AVI).

La LP MEI GTLI a pour objectif de former des techniciens capables d'organiser la circulation internationale des marchandises au service import/export de petites et moyennes entreprises (PME) ou d'entreprises de transport international, tout en leur donnant les compétences requises pour développer l'activité internationale d'une PME. Il est envisagé à terme des évolutions vers des postes d'encadrement.

La LP MEI GTLI propose un programme de formation (405 heures) composé de cinq unités d'enseignement (UE), dispensé principalement en formation initiale classique. Une mise à niveau de 125 heures est proposée en unité d'enseignement (UE) 1. Ce module est adapté en fonction des compétences de chaque candidat et de son projet professionnel. Cette mise à niveau peut concerner les langues et sera suivie à Angoulême. Si elle concerne le commerce et la gestion, elle aura lieu à Poitiers. L'UE 2 porte sur l'environnement international. L'UE 3 concerne le cœur de métier, le transport et la logistique à l'international. Les UE 4 et 5 sont les UE de pratiques professionnelles (projet tuteuré et stage).

Des étudiants étrangers intègrent la formation, notamment dans le cadre d'un partenariat avec une université chinoise.

Analyse

Objectifs

La LP MEI GTLI propose des enseignements, clairement présentés, correspondant aux connaissances et aux aptitudes nécessaires pour occuper les postes envisagés à l'issue de la formation. Des compétences tant spécifiques que transversales sont proposées aux étudiants afin d'envisager leur évolution vers de l'encadrement. Les métiers pouvant être occupés par les diplômés sont bien identifiés et correspondent au contenu de la formation. Ainsi, la LP MEI GTLI répond aux besoins du secteur d'activité.

<p>Toutefois, il est à noter que même si certains métiers sont très spécialisés dans le domaine du transport (affréteur, agent de service transit etc.), comme indiqué dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), d'autres (mentionnés dans le dossier, mais pas dans la fiche RNCP) ont plus trait à la gestion, comme responsable administratif export, qui correspond à un métier possible à l'issue de la LP MEI AVI, dont c'est le cœur de métier.</p> <p>Le dossier indique d'ailleurs un objectif transversal qui est de donner aux étudiants les compétences nécessaires pour participer au développement de l'activité internationale d'une PME.</p>
<p>Organisation</p>
<p>La LP MEI GTLI est organisée en semestres et constituée de cinq unités d'enseignement (UE) correspondant au tronc commun. Elle n'a pas d'enseignement optionnel. Le semestre 5 comprend l'UE 1, mise en place en partenariat avec la LP MEI AVI, destinée à une remise à niveau des étudiants, adaptée à leur diplôme d'origine et à leur profil, qui concerne soit le commerce et la gestion à l'IUT de Poitiers, soit les langues à l'IUT d'Angoulême ; et l'UE 2, dont l'objectif est de comprendre l'environnement international. Le semestre 6 comporte l'UE 3 relative au cœur de métier de la LP, <i>Transport et logistique à l'international</i> (à noter que certains modules de cette UE ne reflètent pas toujours cette spécialité, comme Stratégie internationale de l'entreprise, ou encore Comptabilité anglo-saxonne) ; et les UE 4 et 5, dites professionnelles, concernent respectivement le projet tuteuré (140 heures) et le stage en entreprise (12 à 16 semaines). Cette organisation répond aux normes d'une LP.</p> <p>La formation est mise en place en lien avec deux autres partenaires : le lycée Isaac de l'Etoile (Poitiers), qui propose un BTS « <i>Logistique et transport</i> », mais pour lequel les contours du partenariat ne sont pas clairement explicités dans le dossier (outre la présence d'intervenants issus de ce lycée dans l'équipe pédagogique) ; et l'IUT d'Angoulême. Ce dernier semble proposer un parcours complémentaire spécialisé dans l'achat et la vente à l'international (LP MEI AVI). Cette collaboration offre une véritable opportunité d'intégration « à la carte » et favorise l'accès à des étudiants aux profils variés. Elle permet également une mutualisation de certains enseignements et du pilotage de la formation (recrutement des étudiants, partenariats communs). D'ailleurs, dans le dossier, ces deux LP sont présentées comme 2 parcours d'un même diplôme.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>D'après le dossier, au sein de la communauté d'universités et d'établissements (COMUE), la LP MEI GTLI est la seule formation à niveau de troisième année de licence (L3) à proposer cette spécialité. A priori, la concurrence pourrait provenir de la LP MEI AVI. Or le dossier met bien en évidence les liens étroits et une véritable collaboration entre ces deux formations. Le dossier ne propose pas une analyse claire de la cartographie des formations commerciales dans les universités les plus proches géographiquement.</p> <p>La LP MEI GTLI est bien insérée dans son environnement socio-économique. Elle s'appuie sur une diversité de partenaires, acteurs du monde associatif (futurexport), administratif (direction générale des douanes) et commercial (entreprises internationales de logistique et de transport), ce qui constitue une véritable force pour la formation.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>La composition de l'équipe pédagogique semble diversifiée et équilibrée. L'équipe pédagogique comprend un professeur (PR) en informatique, deux maîtres de conférences (MCF) en sciences de gestion, dont un est responsable de la LP MEI GTLI et un en droit, un professeur certifié (PRCE), deux professeurs agrégés (PRAG) de l'IUT de Poitiers, et un MCF de l'IUT d'Angoulême, responsable de la LP MEI AVI (soit au total 40 % des enseignements) ; sept enseignants du lycée partenaire (environ 40 % des enseignements) ; des professionnels (environ 20 % des enseignements, en-dessous des 25 % requis en LP), dont les fonctions, compétences et niveaux de responsabilités (contrôleur en douanes, directeur logistique, soit quatre à six professionnels) correspondent aux enseignements dispensés et à la spécialité de la formation. La part plus faible d'enseignements dispensés par des professionnels peut être liée au partenariat avec le lycée, pour lequel on peut supposer une répartition conventionnelle des heures d'enseignement telle qu'observée ci-dessus. Toutefois, la formation gagnerait à augmenter le poids des interventions de professionnels. Actuellement, au nombre de six, ces praticiens ne réalisent que 76 heures d'enseignement. Il est à noter une bonne représentation des enseignants-chercheurs (EC), ce qui est rare en LP. Une rigueur dans le recrutement des vacataires professionnels est mise en avant dans le dossier, qu'il semble opportun de conserver.</p> <p>Le pilotage de la formation est réalisé sur une base trimestrielle et semble reposer sur trois intervenants issus de l'IUT de Poitiers, dont le MCF en Sciences de gestion, responsable de la formation.</p> <p>Le nombre d'heures d'enseignement n'est pas le même selon le document : 331 heures dans le dossier, 378 heures dans l'Annexe équipe pédagogique, 405 heures dans l'Annexe UE.</p>

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

L'attractivité de la formation est difficile à apprécier, le dossier ne fournissant pas le nombre total de candidatures reçues chaque année. Néanmoins, sur les cinq dernières années, le nombre d'étudiants par promotion a varié entre 20 et 27. Selon le dossier, 90 % des étudiants sont issus d'autres établissements, ce qui peut être considéré comme un signe d'attractivité, toutefois à modérer compte tenu du fait que près de 50 % des étudiants proviennent de BTS, et donc forcément d'autres établissements. Il est précisé dans le dossier une augmentation importante des effectifs pour la promotion 2016-2017 qui semble correspondre à l'accueil d'étudiants étrangers. La formation semble donc attractive.

Sur les cinq dernières années, la majorité des étudiants sont issus de BTS (47 %), 33 % d'autres formations, et le reste de DUT. Il aurait été intéressant de connaître l'origine des diplômés des « autres formations ». La formation a accueilli en cinq ans un seul étudiant de deuxième année de licence (L2).

La LP MEI GTLI n'est pas proposée en formation par alternance. Les étudiants sont accueillis en formation initiale classique (près de 88 % sur cinq ans). Il est possible de postuler en formation continue hors contrat de professionnalisation, ce qui a concerné sept inscrits en cinq ans. Huit validations des acquis de l'expérience (VAE) ou validations des acquis professionnels (VAP) ont été soutenues en cinq ans, ce qui mérite d'être souligné.

Le taux de réussite est tout à fait satisfaisant, soit sur les cinq dernières années, près de 94 %.

L'enquête à 30 mois, dont le taux de retour est au moins de 50 %, met en évidence que les poursuites d'études sont exceptionnelles et que le taux d'insertion est correct (71 % pour la dernière promotion interrogée), mais à surveiller.

Selon l'enquête à six mois, sur les trois dernières années (taux de retour de l'ordre de 60 %), le taux d'insertion professionnelle a varié entre 55 et 90 %. Il a diminué pour la promotion de 2015, passant de 90 % (promotion 2014) à 55 %. L'enquête à quatre mois réalisée par les responsables de la LP semble confirmer cette tendance à la baisse avec un taux d'insertion professionnelle de l'ordre de 53 %.

Les diplômés en emploi ont en général des métiers correspondant à la formation et les emplois sont plutôt stables.

Selon l'enquête à six mois, on observe une augmentation du taux de poursuites d'études en master depuis 2014. Cette tendance n'est pas confirmée par l'enquête à quatre mois (prenant en compte l'ensemble de la promotion), qui laisse apparaître un taux de poursuites d'études global depuis 2010 inférieur à 25 %. Des mesures semblent à envisager afin que le nombre de diplômés en emploi progresse.

Place de la recherche

La recherche n'a pas une place centrale dans la LP MEI GTLI. Toutefois, cinq EC sont impliqués dans la formation, dont deux en sciences de gestion. La représentation des EC dans la LP MEI GTLI est plus importante que ce qu'on peut observer habituellement en LP.

Place de la professionnalisation

Les compétences professionnelles requises pour les métiers visés par la spécialité de la formation sont clairement exprimées dans le dossier ainsi que dans la fiche RNCP. Toutefois, il n'est pas fait mention de certifications en langue (*test of english for international communication* (TOEIC), *test of english as a foreign language* (TOEFL), certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES)) ou en informatique (certificat informatique et internet, C2i) qui permettraient de valider les connaissances ou compétences acquises par les étudiants au cours de la formation.

La professionnalisation, dans le cadre de cette LP, se manifeste par son insertion dans le milieu socio-économique, comme en témoigne la diversité des partenariats, des visites d'entreprises, la participation à des conférences organisées par des clubs d'entreprise et les interventions de professionnels dans les domaines de spécialité de la formation. Le stage et le projet tuteuré y contribuent également. Un module d'une vingtaine d'heures a été intégré à la formation pour accompagner les étudiants dans la recherche de stages et de projets tuteurés. Certaines séances de cours sont consacrées au suivi des anciens de la LP, afin que les étudiants puissent mieux appréhender les débouchés du diplôme et qu'ils construisent une base de données à mobiliser pour la recherche de stages, de projets tuteurés ou d'emplois. Ce travail pourrait conduire, comme proposé dans le dossier, à la mise en place d'un véritable réseau des anciens diplômés.

Place des projets et des stages

Dans le cadre de la LP MEI GTLI, le projet tuteuré, comme le stage, est obligatoire. Le projet tuteuré est réalisé pour le compte d'une entreprise. Il s'agit d'un travail en groupe, qui se déroule sur les deux semestres. Le stage dure entre 12 et 16 semaines. Il se réalise en entreprise sur une période consécutive de mars à juin ou d'avril à septembre. Il peut être fait à l'étranger, ce qui est même conseillé. 8 à 10 étudiants par an sur une vingtaine réalisent leur stage à l'étranger. Dans les deux cas, les étudiants sont accompagnés d'abord de manière collective pour rechercher des contacts, constituer des bases de données, identifier les projets et les stages potentiels, puis de manière individuelle. En effet, chaque étudiant est encadré par un tuteur enseignant qui le conseille pour ses rapports, réalise la ou les visites en entreprise, et d'un tuteur en entreprise, qui va l'accompagner dans la définition de sa mission en entreprise, en lien avec le tuteur enseignant ; dans la réalisation de ses activités en entreprise.

Ces deux UE permettent la mise en pratique des connaissances apprises dans les différents modules afin de rendre opérationnel l'étudiant en entreprise. Elles semblent ainsi bien préparer les étudiants à l'insertion professionnelle, principal objectif d'une LP.

Place de l'international

La spécialité a une dimension internationale, ce qui correspond bien aux objectifs de la formation. Les candidats doivent pratiquer deux langues pour pouvoir postuler à la LP MEI GTLI. Dans le programme pédagogique, les langues étrangères ne sont représentées que par la langue vivante (LV) 1 anglaise. La LV 2 n'est pas mentionnée dans le programme de formation mais des cours sont possibles à la demande des étudiants (ces enseignements ne donnent pas lieu à l'obtention de crédits européens).

Même si certains cours de spécialité, selon le dossier, sont enseignés en anglais, les matières concernées ne sont pas indiquées de manière explicite et leur nombre semble insuffisant. Ainsi, il est difficile de juger de la pertinence de ces enseignements en langue anglaise.

L'ouverture à l'international de cette formation semble principalement liée à des partenariats. Des étudiants étrangers sont accueillis régulièrement depuis 2010. Le partenariat le plus important concerne une université chinoise. Il prévoit l'échange réciproque de plusieurs étudiants chaque année : huit étudiants chinois ont été accueillis depuis 2013, dont quatre en 2015-2016. Cette tendance semble s'accroître en 2016-2017, puisqu'il est prévu, selon le dossier, l'accueil d'environ 15 étudiants chinois, qui suivront l'intégralité de la formation sur un an. Deux à six étudiants français réalisent leur stage en Chine. La LP MEI GTLI pilote également la formation (en formation continue) de futurs collaborateurs d'une entreprise chinoise. L'accord signé dans ce cadre prévoit la possibilité d'envoyer jusqu'à six étudiants français dans l'une des antennes, situées dans 40 pays, de l'entreprise chinoise.

Un nouvel accord a été signé avec une université marocaine, université de Rabat, Mohamed V. Il est envisagé, dans ce cadre, la mise en place de projets tuteurés en collaboration avec une de ses composantes.

Chaque partenariat semble faire l'objet d'un accord rigoureux, encadré par une structure administrative adaptée.

L'international au sein de la formation tient une place importante en termes d'échanges, de collaboration avec des universités étrangères, mais l'enseignement des langues semble insuffisamment présent dans le contenu de la formation compte tenu de sa spécialité.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

La LP MEI GTLI s'appuie sur les moyens classiques de communication proposés par l'université de Poitiers, sur les structures de l'IUT, comme le service de communication et de relations entreprises (SCORE), et réalise parfois des interventions dans les salons et les lycées. Il est aussi proposé aux lycéens des journées d'immersion dans la formation.

La LP MEI GTLI réalise son recrutement en collaboration avec la LP MEI AVI. Elle suit donc les mêmes modalités de recrutement : il est réalisé une étude du dossier académique, suivie de 3 entretiens, incluant un entretien de motivation et un entretien dans chacune des deux langues étrangères. Une attention particulière est portée au moment du recrutement au choix de l'UE de remise à niveau (soit en langues à l'IUT d'Angoulême, soit en commerce et gestion à l'IUT de Poitiers), et du parcours envisagé par le candidat : GTLI ou AVI. Il peut être proposé aux étudiants internationaux des cours de FLE (français Langue Etrangère). L'objectif est de favoriser la réussite de tous les étudiants recrutés, ce que semblent permettre les procédures et adaptations proposées dans le cadre de la LP MEI GTLI.

Modalités d'enseignement et place du numérique

La LP MEI GTLI, dont l'enseignement est dispensé en présentiel, propose des travaux dirigés. L'objectif est de faciliter l'échange avec les étudiants. D'autres modalités d'enseignement sont proposées : un jeu d'entreprise réunissant les étudiants de la LP MEI GTLI et de la LP MEI AVI ; des séminaires sont proposés dans l'entreprise de l'intervenant. Les modalités d'enseignement proposées sont diversifiées et adaptées à une formation professionnelle.

Comme déjà indiqué, la formation accueille principalement des étudiants en formation initiale classique, parfois des personnes en formation continue hors contrat de professionnalisation, et en accompagne d'autres dans la procédure de VAE ou de VAP.

Au sein de la LP MEI GTLI, l'utilisation du numérique concerne un module de bureautique, l'utilisation professionnelle des réseaux, la sensibilisation aux usages et les applications web de dernière génération, la mise en ligne de documents. Elle semble correspondre à un usage efficace, mais peu innovant. De même, le numérique ne semble pas être mobilisé par les intervenants de la formation dans le cadre de leurs cours, ce qui est d'autant plus regrettable qu'il est possible de s'appuyer au niveau de l'université de Poitiers sur le centre de ressources d'ingénierie et d'initiatives pédagogiques (CRIIP), qui permet un accompagnement et propose une boîte à outils (Pédago'lab) en matière de pédagogie.

Evaluation des étudiants

L'évaluation des étudiants est réalisée en contrôle continu sous différentes formes. Chaque intervenant précise ses modalités d'évaluation. Toutefois, l'opérationnalisation des modalités d'évaluation n'est pas expliquée dans le dossier. En outre, l'information des étudiants quant à leurs résultats aux différents contrôles des connaissances semble davantage guidée par une logique de contrôle final (délivrance des notes en fin de semestre) que du contrôle continu (délivrance des notes au fil de l'eau).

Le jury d'examen est composé de vacataires spécialistes du cœur de métier visé par la formation, dont la présence pourrait être renforcée à l'avenir, et de deux enseignants, dont le responsable de la formation. Sa tenue est précédée d'une pré-commission au sein du département dont dépend la formation et en présence de la LP MEI AVI. Il peut avoir lieu en juin, septembre ou encore en janvier.

Les étudiants sont informés en début d'année de ces modalités, reprises dans un livret d'accueil qui est leur distribué.

Des procédures d'évaluation, respectant la législation, sont mises en place en collaboration avec les structures administratives adaptées pour les VAE ou VAP.

Suivi de l'acquisition de compétences

Aucun dispositif n'est mis en place au sein de la LP MEI GTLI pour permettre le suivi de l'acquisition des compétences. Les compétences sont simplement répertoriées dans la fiche RNCP et dans l'annexe descriptive du diplôme (ADD).

Pourtant, il existe des structures, par exemple le CRIIP, qui proposent une formation pour faciliter la mise en place des programmes de formation en termes de compétences ; des outils comme le portefeuille d'expériences et de compétences (PEC).

Le projet tuteuré et le stage semblent, selon le dossier, participer à une démarche par les compétences.

Suivi des diplômés

Trois enquêtes réalisées à différents niveaux sont mobilisées pour le suivi des diplômés. Il s'agit de l'enquête nationale à 30 mois gérée par le service des études, de l'évaluation et du pilotage (SEEP), d'une enquête à 6 mois réalisée et analysée par l'établissement au travers du service communication et relations entreprises. L'ensemble des résultats, traités à ces deux niveaux, est transmis aux responsables de formation sous forme de synthèses comportant des informations plus précises sur les métiers, les formations suivies.

Une enquête à 4 mois est réalisée, par téléphone, par le responsable de la LP MEI GTLI. Son principal avantage est de pouvoir contacter tous les diplômés d'une promotion, ce qui n'est pas forcément le cas lors de l'enquête à 6 mois (taux de retour de l'ordre de 60 %). Toutefois, on peut s'interroger sur la pertinence d'organiser 2 enquêtes à 2 mois d'intervalle seulement.

Le suivi des diplômés proposé au sein de la LP MEI GTLI est réalisé avec sérieux et rigueur. Les données ainsi recueillies offrent la possibilité d'une connaissance pertinente du devenir des diplômés. Toutefois, les analyses réalisées et leurs répercussions sur l'organisation, le contenu de la LP restent perfectibles.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Depuis 2011, il existe un Conseil de perfectionnement. Il est composé de six enseignants/EC, quatre professionnels intervenant dans la formation et un n'intervenant pas dans la formation, soit 11 personnes, manifestement sans aucun étudiant. Il se réunit une fois par an en juin ou juillet. Il concerne l'année en cours, présente la configuration de la promotion, l'atteinte des objectifs, les modifications éventuelles, et peut proposer des axes d'amélioration pour l'année suivante, voire à plus long terme pour adapter la formation aux évolutions de son environnement.

Une évaluation par les étudiants de la formation dans sa globalité est gérée par l'établissement. Il a été mis en place un questionnaire commun aux LP. Les retours sont tout à fait satisfaisants avec un taux supérieur à 80 %. La majorité des étudiants sont satisfaits de la formation. Certains éléments sont à prendre en considération, comme les possibilités d'étude à l'étranger, la conformité des enseignements aux contenus annoncés. Le dossier ne fait pas état des conséquences de cette évaluation sur la gestion et le contenu de la LP.

Concernant les enseignements, l'évaluation est réalisée au niveau de la formation de manière informelle en cours d'année et grâce à une enquête lors des soutenances de stage. Toutefois, aucun document n'est présenté dans le dossier.

Dans le dossier les critères utilisés pour procéder à l'autoévaluation sont bien indiqués. Par contre, la méthodologie adoptée n'est pas expliquée. Les conséquences des résultats obtenus ne sont pas non plus explicitées, ce qui ne permet pas une vision à long terme des évolutions de la LP MEI GTLI.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Bonne insertion dans le milieu socio-économique tant en France (six partenaires privilégiés) qu'à l'étranger (formation continue pour une entreprise chinoise).
- Bonne implication dans les partenariats internationaux existant au niveau de l'établissement, ce qui se traduit par un flux entrant d'étudiants internationaux régulier et qui s'intensifie ; et un flux sortant d'étudiants qui effectuent leurs stages dans une entreprise à l'étranger.
- La seule LP à proposer cette spécialité dans la COMUE centre Limousin Poitou-Charentes.
- Un dispositif de recrutement et de mise à niveau pertinent proposant une adaptation de l'offre de formation au profil et aux motivations de chaque candidat pour favoriser sa réussite.
- Une composition de l'équipe pédagogique pertinente et diversifiée, avec une présence importante d'EC.

Points faibles :

- Une insertion professionnelle difficile à court terme avec trop de poursuites d'études.
- Un programme de formation avec peu de cours dispensés en anglais et sans LV2.
- Une origine du diplôme des étudiants peu diversifiée (en majorité des BTS) et un accueil d'étudiants issus de L2, voire de DUT, rare.
- Une place laissée aux professionnels tant au niveau des enseignements que des dispositifs de pilotage de la formation peu importante.

Avis global et recommandations :

La LP MEI GTLI est une formation de qualité. Le pilotage de la formation semble pertinent et s'appuyer sur les supports et services de l'IUT, voire de l'université de Poitiers. Elle présente des atouts indéniables qui en font un diplôme attractif et permettant la réussite de ses étudiants.

L'évolution du nombre de poursuites d'études nécessite une vigilance particulière les années à venir, afin de vérifier si la tendance à l'augmentation (confirmée par l'enquête à six mois, qui ne représente pas toute la promotion, mais pas par l'enquête à quatre mois, qui concerne l'ensemble de la promotion) se confirme.

Pour améliorer l'insertion professionnelle immédiate des étudiants, il pourrait être envisagé une ouverture de la formation en alternance (comme cela avait été déjà proposé dans l'évaluation précédente), voire la mise en place de certifications professionnelles, une implication plus importante de professionnels au sein des instances de pilotage de la formation, l'adoption d'une approche centrée sur les compétences. Un travail semble à mener au niveau de la formation pour permettre le suivi de l'acquisition des compétences, en s'appuyant sur les structures et outils disponibles au niveau de l'université de Poitiers.

Le profil des étudiants recrutés au sein de la formation pourrait être diversifié, notamment en orientant la communication davantage vers un public universitaire.

L'ouverture à l'international pourrait être renforcée en développant les partenariats à l'étranger et en accordant une place plus importante aux langues vivantes dans les enseignements, voire en proposant des langues étrangères plus rares, comme le chinois.

Dans le cadre de la nouvelle mention *Métiers du commerce international*, la LP MEI GTLI gagnerait à affirmer sa spécialité dans le domaine du transport et de la logistique. Cette nouvelle configuration imposera une discussion avec la LP MEI AVI, afin de préciser l'organisation de la mutualisation et de la coordination des deux parcours.

Il pourrait être intéressant d'affiner son positionnement par rapport aux autres formations commerciales portée par l'université de Poitiers ou les universités les plus proches.

Observations de l'établissement

Poitiers, le 23/05/2017

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - DEF-LP180013430 - licence professionnelle
« management des échanges internationaux : gestion, transport, logistique à
l'international ».

Madame, Monsieur,

L'équipe pédagogique de la licence professionnelle « management des échanges internationaux : gestion, transport, logistique à l'international », ne souhaite pas formuler d'observations sur le rapport transmis par le HCERES. Les recommandations sont globalement conformes à notre analyse, et la majorité d'entre elles, dans la mesure du possible, seront prises en compte dans la mise en place nouvelle offre de formation.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.



V. Laval

Pour le président de l'université de Poitiers
et par délégation,
la Vice Présidente
Virginie Laval